

messieurs n'a pas été parfaitement régulier, puisqu'on ne nous en donne pas les pièces. Je citerai, moi, des prodiges opérés par des commissaires assez rapprochés de nous, pour que chacun puisse contrôler ce que je vais dire.

Il n'est pas nécessaire d'aller à Glasgow, pour trouver des commissions nommés par le gouvernement. Nous en avons deux au milieu de nous : la commission du Havre de Québec, et la commission des chemins à barrières de la rive Nord. Or, voulez-vous savoir les merveilles opérées par ces deux commissions ? Adressez-vous aux porteurs de leurs bons, et ils vous édifieront complètement sur ce point. Ils vous diront que, pendant que les bons 7 pour cent de la Corporation se vendent jusqu'à 98, les bons 8 pour cent de la commission du Havre ont peine à trouver des acheteurs à 75, les bons 6 pour cent privilégiés de la commission des chemins à 50 ; les bons non privilégiés de cette dernière, valent un peu moins que si le papier sur lequel ils sont imprimés était encore du papier blanc !

Lors donc que je vois aller chercher à Glasgow des exemples de commissions, pendant que nous en pouvons trouver si près de nous, je suis tenté de croire que ceux qui agissent ainsi, font comme les vendeurs de drogues, qui citent les cures merveilleuses opérées en Chine par leurs pillules, mais qui se gardent bien de dire combien de personnes ailleurs elles ont conduites de vie à trépas.

IX

Ce n'est donc pas dans la nomination de commissaires, que nous devons chercher un remède aux maux dont nous nous plaignons. Si nous voulons trouver ce remède, commençons par étudier l'origine et la cause de la situation embarrassée où nous sommes.

Bien que notre administration municipale ne soit pas plus mauvaise aujourd'hui qu'autrefois, elle n'a pas toujours soulevé les récriminations auxquelles elle a été en butte depuis quelques